

Le monachisme chrétien en Occident

Ivan Gobry

Professeur honoraire de l'université de Reims Ancien membre du Conseil scientifique de l'université de la Citoyenneté européenne (Conseil de l'Europe) Ancien professeur à l'Institut Catholique de Paris

Le monachisme d'Occident est issu du monachisme d'Orient. Il est d'ailleurs presque aussi ancien que lui, puisque nous en trouvons des éléments dès le début du III^e siècle. Cependant, il est, dans ses laborieuses origines, beaucoup moins vigoureux et plus clairsemé. Il lui faudra trois siècles pour s'étendre dans la moitié de l'empire où le latin est la langue véhiculaire... Son extension, sa diversité et son devenir nous sont expliqués par Ivan Gobry, dont l'ouvrage Les Moines en Occident fait autorité.

De la Gaule à l'Italie

Le monachisme occidental vit le jour en Gaule, mais dans une Gaule où le parler du clergé était encore le grec, puisque ses premiers évêques venaient d'Orient : à Lyon. Le premier monastère attesté en Occident est en effet celui de l'île Barbe (*Insula Barbara*) sur la Saône, au nord de la ville. En 202, quand éclata la persécution de Septime Sévère, qui provoqua le martyre de l'évêque Irénée et de neuf mille de ses fidèles, deux chrétiens, Étienne et Pérégrin, se réfugièrent sur cette île où ils vécurent en ermites ; rejoints bientôt par plusieurs compagnons, ils formèrent une communauté qui se donna pour supérieur un nommé Dorothee – nom qu'avait porté un célèbre père des déserts d'Égypte. Vers 240, cette communauté était assez connue pour qu'un riche propriétaire, Longin, lui fit bâtir un monastère en dur et une chapelle sous le vocable de Saint-André, culte populaire en Grèce. Les moines d'Occident devançaient les fondations de Byzance et de l'Égypte.

Il fallut attendre une vingtaine d'années pour voir élever, vers 260, le monastère d'Issoire, initiative de saint Austremon, premier évêque d'Auvergne. Dès le début du IV^e siècle, cette région nous apparaît parsemée d'implantations monastiques.

Ce fut alors seulement que le monachisme pénétra à Rome, un siècle après Lyon. En 307, sainte Aglaé, richissime propriétaire convertie au christianisme après des années de luxe et de débauche, édifia sur la via Latina un oratoire sur le corps du martyr Boniface, son amant qui l'avait imitée dans la conversion, et, à côté, un monastère où elle se retira et vécut dans la pénitence avec un certain nombre de ses servantes. Quelques années plus tard, en 313, Constantin promulgua le fameux édit de Milan, qui accordait la liberté de culte aux chrétiens, et les femmes de sa famille se dévouèrent à la cause monastique. Sainte Hélène, mère de l'empereur, fit construire à Trèves, l'une des capitales de l'Occident, une bâtisse pour abriter la communauté réunie par l'abbé Jean. Vers 342, à Rome même, Constantina, fille de Constantin, éleva près du mausolée qu'elle s'était préparé

(et qu'on appela plus tard Sainte-Constance) une basilique et un monastère féminin dédiés à sainte Agnès.

Huit ans plus tard, Eusèbe, évêque de Verceil, devançant l'initiative de saint Augustin à Hippone, établissait près de sa cathédrale, à son retour d'Orient, une communauté de clercs. Il fut imité en 397 par Gaudence, évêque de Novare, qui avait appartenu à ce groupe informel, dans lequel il faut voir plutôt les premiers chanoines réguliers.

Le rôle déterminant de saint Athanase

Ce fut surtout sous l'influence de ce patriarche d'Alexandrie que se propagea le monachisme en Occident. En 335, Constantin l'ayant exilé de son siège, il se réfugia à Trèves, où il vécut pendant deux ans, psalmodiant l'office divin avec quelques moines qu'il avait amenés avec lui. À cet exemple, un certain nombre de petits groupes érémitiques se constituèrent sur les bords de la Moselle ; le plus important fut celui qu'établit à Cardo saint Castor, et qui devint une importante communauté, régie par une règle qui ne fut sans doute pas rédigée.

Ce fut probablement à cette communauté, ou à une autre moins importante, qu'appartint saint Martin quand, en 341, il demanda son congé de l'armée pour se consacrer à Dieu ; jusqu'au jour où, accompagnant à Poitiers Maximin, évêque de Trèves, il y trouva un groupe d'ascètes dirigé par saint Hilaire, futur évêque de la ville, et s'y incorpora. Puis, après un voyage en Italie durant lequel il constitua deux ermitages, il retourna à Poitiers ; il fonda alors près de Ligugé un monastère de laïcs, puis, devenu archevêque de Tours, un monastère de clercs à Marmoutier (371). En 339, Athanase, de nouveau exilé, s'arrêta à Rome ; sous son influence, sainte Marcelle, une riche veuve, transforma son palais en monastère – exemple suivi en 380 par sainte Paule.

En 370, Évagre d'Antioche, ami de saint Jérôme, traduisit en latin la fameuse *Vie de saint Antoine*, première de toutes les hagiographies, rédigée par saint Athanase, et fit connaître ainsi en Occident la vie des monastères d'Égypte. Elle fut lue à Rome par un clerc irlandais, saint Kiaran, qui, en 402, retourna dans sa patrie, où il fonda à Saghir le premier monastère de l'île. Quand, trente ans plus tard, le Breton saint Patrick débarqua en Irlande, il trouva le vieil abbé entouré de ses fils, et l'ordonna évêque.

Le monachisme continua à s'implanter anarchiquement dans les Gaules : en 390 avec saint Théodule à Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais ; en 394 avec saint Paulin à Nole, dans la région de Naples ; en 405 avec saint Honorat dans l'île de Lérins en Provence ; en 410 avec saint Budoc dans l'île des Lauriers au nord de l'Armorique ; en 422 avec saint Germain à Auxerre. Il est certain qu'un mouvement plus ample, mais constitué, lui aussi, de monastères isolés, se produisit en Italie ; à notre déconvenue, contrairement à ce qui eut lieu pour la Gaule, il ne trouva pas d'historiens, et nous ne le connaissons que par un ensemble d'allusions et de déductions. Heureusement, saint Grégoire le Grand, après avoir mentionné, dans ses *Dialogues*, quelques monastères du centre de l'Italie à la fin du Ve siècle, nous a laissé l'histoire de saint Benoît de Nursie.

Saint Benoît, l'artisan le plus important de l'expansion du monachisme

Il se retira en solitaire à Subiaco vers l'an 500 ; trois ans plus tard, il se trouvait à la tête d'une petite communauté. Pendant ce temps, saint Fintan fondait Cluan-Ednech en Irlande, saint Pol de Léon se faisait ermite en Armorique, saint Mars bâtissait Royat, saint Césaire établissait une communauté de clercs à Arles, saint Hilaire de Galliata élevait son monastère non loin de Ravenne ; et dans toute l'Italie florissaient des maisons religieuses semblables à celle de Subiaco.

En 535, six ans après avoir transporté sa communauté grandissante dans les nouveaux locaux du Mont-Cassin, Benoît rédigea la règle qui en ordonnait la vie. Elle passa inaperçue. On connaissait d'ailleurs de nombreuses règles à l'est de la Gaule et dans le nord de l'Italie : celles des Quatre Pères, de Saint-Macaire, Règle orientale, écrites successivement à Lérins ; les *Institutions* de Cassien à Marseille ; les règles de Saint-Césaire à Arles, de Saint-Eugippe à Lucullanum près de Naples ; celle du Maître en un lieu ignoré d'Italie centrale. Dans les trente années qui suivirent la rédaction de la règle du Mont-Cassin parurent celles de Saint-Aurélien à Arles, de Tarnat et de Saint-Ferréol dans la vallée du Rhône... sans compter l'abondance des règles des abbayes de l'Irlande. Cependant, aucune ne subsista. Deux siècles après avoir timidement régi quelques monastères italiens, la règle de saint Benoît s'imposa à l'Occident entier.

Il y avait eu pourtant, dans l'intervalle, la règle de saint Colomban. Ce fameux moine irlandais, débarqué en 590 sur la côte d'Armorique, entre Saint-Malo et Cancale, avec douze compagnons, avait élevé dans la forêt vosgienne un triple monastère, Luxeuil-Anegray-Fontaines. Puis, chassé par Brunehaut, il avait pérégriné à travers les Alpes, pour aboutir finalement à Bobbio, au sud de Milan, où il bâtit une nouvelle abbaye et mourut bientôt (615). Lui et ses premiers disciples avaient établi dix monastères. Mais, après la mort de Colomban, plus de quatre-vingt-dix autres adoptèrent sa règle. On pouvait s'attendre à une plus grande extension ; or, cette règle était à la fois terrible et imprécise sur bien des points. Petit à petit, la règle de saint Benoît, bien plus équilibrée et humaine, lentement découverte, se substitua à elle. D'ailleurs, dès 628, on constate que, dans la plupart des monastères issus de Luxeuil, s'est constituée une règle mixte, qui associe des articles de la règle bénédictine à ceux de la règle colombanienne. Ainsi les plus célèbres : les congrégations de Saint-Wandrille, de Jumièges (fondée par saint Philibert), de Saint-Amand. Pendant ce temps, le moine Augustin, prieur de l'abbaye bénédictine Saint-André de Rome, envoyé par le pape saint Grégoire le Grand pour convertir les Anglo-Saxons, fonda le premier monastère bénédictin d'Angleterre et devenait archevêque de Cantorbéry (597). En un siècle, plus de cent autres s'y ajoutèrent. En 610, le concile de Rome, convoqué par Boniface IV, confirma la règle de saint Benoît pour tous les monastères d'Angleterre. En 745, le concile national des Francs, présidé par saint Boniface, archevêque de Mayence, décréta la soumission de tous les monastères du royaume à cette même règle.

L'épanouissement du monachisme occidental se poursuivit sous la protection de Pépin le Bref, de Charlemagne et de Louis le Pieux. Mais il fut bientôt victime de deux fléaux qui produisirent sa décadence. Le premier fut l'accaparement des abbayes par des laïcs, qui disposèrent du sort et des biens des religieux. L'autre fut l'invasion des Normands païens, puis des Sarrasins musulmans, qui ruinèrent la majorité des monastères et massacrèrent un grand nombre de moines.

De Cluny à Cîteaux et Clairvaux

Après la débâcle, le renouveau de la vie monastique fut l'œuvre de Cluny. Au départ, en 909, cette modeste formation, œuvre de Guillaume Ier d'Aquitaine, passa presque inaperçue. Mais la soif de vie religieuse était telle que Cluny, en deux siècles, créa ou s'unit à douze cents monastères, dont neuf cents en France. La nouveauté du gouvernement consistait dans une centralisation qui plaçait toutes les maisons de l'ordre sous l'autorité de l'abbé de Cluny. C'était donc la valeur personnelle de celui-ci qui décidait du respect de la règle et de l'élan de la ferveur dans l'ensemble de l'ordre. Or, durant deux siècles, les abbés qui se succédèrent furent des hommes exceptionnels. En outre, ils eurent des abbatiats d'une longue durée, ce qui leur permit de donner continûment leur marque à cette puissante réforme. Après le premier abbé, saint Bernon (909-927), cette durée alla croissant : saint Odon dirigea pendant quinze ans, saint Aymar pendant vingt-trois ans, saint Mayeul pendant vingt-neuf ans, saint Odilon (994-1049) pendant cinquante-cinq ans, saint Hugues (1049-1109) pendant soixante ans.

Après la mort de ce géant du monachisme, Cluny commença à donner des marques de déclin. Le

flambeau fut repris par Cîteaux. Cette abbaye, bourguignonne comme Cluny, fut fondée en 1098 par saint Robert, abbé de Molesmes, qui voulait, avec quelques compagnons, vivre intensément la vie bénédictine dans le labeur et le dénuement. Ses successeurs à la tête de la jeune abbaye, saint Aubry (1099-1109), saint Étienne Harding (1109-1133), Raynard (1133-1151), furent dignes de lui et procurèrent à l'ordre nouveau une extension dans toute l'Europe, tout en s'employant à le garder dans sa ferveur.

Mais l'artisan le plus admirable de cette multiplication et de cette sainteté fut saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, qui compte parmi les plus fameux génies du christianisme. Fondateur, il établit soixante-neuf monastères, qui à leur tour en créèrent plus de cent. Homme d'Église, il fut un zélé serviteur de la papauté dans les luttes qu'elle eut à soutenir contre le pouvoir temporel ; prédicateur, il laissa plus de quatre cents sermons d'une puissante éloquence ; théologien, il a été rangé parmi les docteurs de l'Église.

Du XIe et XIIe siècles, une floraison d'instituts pleins de la même ferveur

Le plus célèbre est l'ordre des Chartreux, fondé en 1084 par saint Bruno dans le massif alpin de la Grande Chartreuse, et qui associe dans le même monastère la vie érémitique à la vie cénobitique. Mais d'autres ont trouvé une place prestigieuse dans l'histoire. En Italie, ce furent l'ordre des Camaldules, institué en 1012 par saint Romuald à Camaldoli en Toscane ; l'ordre de Vallombreuse, fondé en 1046 par saint Jean Gualbert à Vallombrosa, en Toscane encore ; celui de Flore (1194), par le fameux abbé cistercien Joachim, qui fut inquiété par les autorités ecclésiastiques à cause de ses fantaisies théologiques ; celui de Monte Vergine, dans les Pouilles (1119) par saint Guillaume de Verceil ; celui de Pulsano (1118), dans la même région, par saint Jean de Matera.

L'Ouest de la France fut fertile en fondations, à l'origine des ermitages. Le principal inspirateur de ce mouvement fut le bienheureux Vital de Mortain, qui suscita en 1093 l'ordre de Savigny. À son exemple, saint Robert d'Arbrissel établit en 1099 l'ordre de Fontevraud, avec cette particularité que l'autorité de cet ordre mixte revint à l'abbesse de Fontevraud, les prieurés masculins lui étant soumis comme les féminins. Autre disciple de Vital, Géraud de Salles parsema le Sud-Ouest de petits monastères, qui constituèrent les éphémères congrégations de Cadouin, de Grandselve et de Dalon. Saint Étienne de Muret fonda dans le Limousin en 1078 l'ordre de Grandmont, qui compta cent cinquante et une maisons ; saint Étienne d'Obazine, dans la même région, vers 1130, celui d'Obazine. Tous ces instituts avaient en commun la pratique d'une terrible ascèse et d'une très grande pauvreté.

Au XIIIe siècle, les ordres mendiants suscitèrent l'enthousiasme et attirèrent une multitude de recrues. Ce fut certes, numériquement, au détriment des ordres monastiques ; mais ceux-ci gardèrent en bonne partie leur ferveur.

Un déclin amorcé au XVIe siècle et confirmé au XVIIIe siècle

Il en alla autrement quand, au début du XVIe siècle, deux événements leur portèrent un coup irréparable. L'un, externe, fut la Réforme qui, dans la moitié de l'Europe, confisqua les monastères, chassa ou massacra les religieux ; l'autre, interne, fut, en 1516 le concordat de Bologne entre Léon X et François Ier, qui laissait au roi de France la nomination des évêques et des abbés dans son royaume, où se trouvaient le plus grand nombre de monastères. Le roi,

évidemment, ne nomma pas les prélats les plus saints, mais les plus ambitieux et les plus dévoués à sa personne, et il s'en suivit une décadence des instituts monastiques.

Un renouveau apparut au XVIIe siècle grâce à la création de nouvelles congrégations ferventes : chez les Cisterciens, celle d'Allemagne ; en France, celle de la Stricte Observance, au sein de laquelle brilla l'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe ; chez les Bénédictins, les congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur, toujours en France. Cet essor fut combattu au XVIIIe siècle par les gouvernements des pays latins, gagnés à la franc-maçonnerie, et anéantis, en France et en Italie, par la Révolution française. Le beau mouvement de restauration du XIXe siècle ne put relever ces ruines qu'en faible partie.

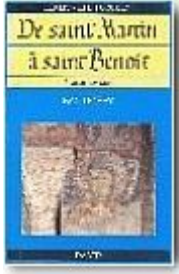
Ce court exposé historique ne permet pas de dresser un bilan de l'œuvre monastique en Occident, qui fut fondamentale non seulement dans le domaine spirituel, mais dans les domaines économique, culturel et caritatif.

Ivan Gobry

Janvier 2001

Copyright Clio 2019 - Tous droits réservés

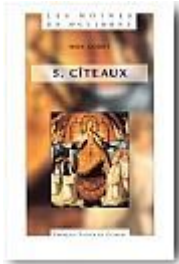
Bibliographie



Les Moines en Occident, Tome II, de saint Martin à saint Benoît
Ivan Gobry
Fayard, Paris, 1985



Les Moines en Occident, Tome III, de saint Colomban à saint Boniface
(500-750)
Ivan Gobry
Fayard, Paris, 1987



Les Moines en Occident, Tome V, Cîteaux
Ivan Gobry
Éditions François-Xavier de Guibert, Paris, 1997